



# Autorisation Sorties dans le quartier 2012-2013

École Rose-des-Vents

4315, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1T 1S8  
Téléphone : (514) 596-6900  
Télécopieur : (514) 596-6901



Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Groupe : \_\_\_\_\_

## Sorties de classe dans le quartier

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants font des sorties autour de l'école dans un environnement maximal de 3 km. Parfois c'est pour aller au parc (Louisiane, Maisonneuve, Étienne-Desmarceaux), parfois pour explorer les rues du quartier, ou encore pour visiter le centre d'achat ou une école voisine. Lors de ces visites, les élèves exploitent l'environnement en fonction des installations disponibles (promenades, jeux de groupe, activités de détente, activités physiques avec ou sans accessoires, etc.) et font des découvertes ou des observations (végétaux, insectes, services disponibles, architecture, aménagement, etc.). Ces sorties peuvent parfois avoir un caractère purement ludique. Évidemment, pour ces activités, les déplacements se font à pieds.

Aussi, plutôt que de demander une autorisation écrite chaque fois que l'occasion de sortir se présente pour un enseignant, nous vous demandons d'autoriser ces sorties pour l'ensemble de l'année scolaire. Si cette autorisation ne peut être obtenue, votre enfant ne pourra pas accompagner le groupe et sera reçu dans une classe.

Pour l'activité, les enfants seront sous la responsabilité du personnel de l'école et des accompagnateurs, s'il y a lieu. Vous serez prévenus de ces sorties par des notes à l'agenda de votre enfant ou par un mot d'une enseignante ou d'un parent. De plus, ces sorties n'entraîneront aucun frais pour les parents.

Pour toute sortie qui nécessitera d'autres moyens de transport ou une modification à l'horaire, vous recevrez une autorisation écrite, à signer et à retourner à l'école.

J'autorise la participation de mon enfant aux sorties dans le quartier.

Je refuse que mon enfant participe à ces sorties.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Sorties dans le quartier, accompagnées par un adulte

Il arrive parfois qu'un petit groupe d'enfants (max. de 4) ait à faire des courses, une visite dans un lieu à proximité de l'école (parc, bureau d'un professionnel, poste de pompier, etc.) pour leurs projets. Nous souhaiterions que ces enfants puissent faire cette sortie dans le quartier en étant accompagnés par un adulte (parent bénévole, éducatrice, etc.) qui n'est pas son enseignante.

J'autorise la participation de mon enfant aux sorties dans le quartier en compagnie d'un adulte.

Je refuse que mon enfant participe à ces sorties.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



Commission  
scolaire  
de Montréal